

LA VULGATE

Ce nom calqué du latin désigne l'*editio uulgata*, «l'édition courante», qui s'est imposée dès le haut Moyen-Age, et jusqu'au XX^e siècle, comme le texte de référence de la Bible latine dans l'Occident chrétien. Elle est traditionnellement associée au nom de Jérôme, à juste titre puisque, si elle n'est pas entièrement son œuvre, il en est le principal auteur, surtout pour l'Ancien Testament. Elle reproduit en effet sa traduction sur l'hébreu des livres de la Bible hébraïque, à la seule exception du psautier, pour lequel c'est la révision qu'il en avait donnée à Bethléem sur le grec de la Septante origénienne qui a finalement prévalu. La traduction des livres de l'Ancien Testament absents sur la Bible hébraïque reflète d'anciennes versions latines de valeur inégale et ne lui doit rien. Quant au texte du Nouveau Testament il repose sur une «Vieille Latine» revue sur le grec : pour les Évangiles c'est la révision effectuée par Jérôme en 384 à l'instigation de Damase; pour les autres livres la révision, plus minutieuse, provient des milieux pélagiens et semble pouvoir être attribuée à Rufin le Syrien.

Jérôme avait mis près de quinze ans pour mener à bien, au milieu de multiples tâches, sa traduction sur l'hébreu. Sans attendre qu'elle fût complète, il en avait envoyé au fur et à mesure les livres traduits à ses amis romains, voire à des correspondants plus lointains; et le témoignage d'Augustin atteste qu'elle avait rapidement atteint l'Afrique. Dès le V^e siècle les textes de la future Vulgate commencent à se répandre en Italie, en Afrique, mais aussi en Espagne, en Gaule, et jusqu'en Irlande, supplantant peu à peu les «Vieilles Latines» et constituant des Bibles complètes. Au début du IX^e siècle, l'évêque Theodulf d'Orléans, un conseiller de Charlemagne, en entreprend une révision qui retient encore pour les Psaumes le psautier «*iuxtra Hebraeos*». Mais à la même date la recension d'Alcuin, en lui préférant le psautier révisé sur le grec, dont la réforme liturgique carolingienne avait généralisé l'usage en Gaule, allait imposer la présence de ce psautier dit «gallican».

En 1546, le concile de Trente ne faisait que consacrer un état de fait en décidant de retenir comme texte officiel de la Bible latine «la vieille édition de la Vulgate approuvée dans l'Église par le long usage de tant de siècles». Quelques décennies plus tard paraissait en 1592 la grande édition dite «clémentine», du nom du pape Clément VIII, qui révisait celle de Sixte Quint et devait faire autorité jusqu'à notre époque. Justifiée par les progrès des

LA VULGATE

travaux bibliques, une recension scientifique du texte de la Vulgate sur les manuscrits latins a été confiée par le pape Pie XI aux bénédictins de l'abbaye San Girolamo à Rome. Tous les livres de l'Ancien Testament en sont aujourd'hui parus.

Quant à la *Nova Vulgata*, la «Nouvelle Vulgate», entreprise à l'initiative de Paul VI et promulguée en 1979 par Jean-Paul II comme nouveau texte latin officiel de la Bible, c'est une version différente, fondée sur le retour aux originaux grecs et hébreux.

Source : *Connaissance des pères de l'église*, Editions Nouvelle Cité, juin 1993, p. 19.